RIASEC : S

K1212
MINISTRE DU CULTE

Autres emplois décrits

- Aumônier / Aumônière
- Aumônier / Aumônière militaire
- Chef / Cheffe de culte
- Diacre
- Ecclésiastique
- Imam
- Pasteur / Pasteure
- Pope
- Prêtre / Prêtresse
- Rabbin / Rabbine

Définition

Le ministre du culte exerce des fonctions religieuses (célébration des rituels religieux, accompagnement, prédication, ...) et apporte un soutien spirituel et moral aux membres de sa communauté religieuse.

- Administre et gère les affaires courantes de la communauté
- Mène des activités caritatives ou de bienfaisance, de soutien aux plus démunis et participe à la vie communautaire
- Peut enseigner la doctrine religieuse
- Peut collaborer avec d'autres organisations pour mener des projets sociaux, humanitaires et religieux

Accès à l'emploi

De nombreuses religions et institutions religieuses proposent des programmes de formation théologique, spirituelle et pastorale pour préparer les individus à exercer en tant que ministre du culte. Ces formations ne sont pas obligatoires sur le plan légal, mais elles sont souvent requises par les institutions religieuses pour l'ordination ou la reconnaissance en tant que ministre du culte.

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Célèbrer les offices et les cérémonies religieuses
- Enseigner les principes et la doctrine religieuse
- Accompagner des temps de prière ou de méditation
- Conseiller, accompagner une personne
- Animer un réseau, une communauté
- Adapter ses pratiques d'accueil et d'accompagnement selon les besoins particuliers des personnes

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Préparer et animer une réunion, un groupe de travail, un atelier
- Etablir une relation de confiance et faciliter la communication avec la personne accompagnée
- Respecter la confidentialité et les droits des individus

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Concevoir des animations selon les types de publics
- Assurer une médiation
- Réaliser des actions de développement ou de maintien du lien social ou familial
- Proposer un accompagnement spirituel, une écoute, des conseils aux personnes démunies
- Animer et coordonner les activités de la structure en lien avec les bénévoles
- Animer, coordonner une équipe
- Prévenir et résoudre les conflits
- Entrer en contact avec la population et promouvoir les initiatives (réunions de concertation, consultations, ...)

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Sensibiliser un public
- Favoriser l'entente, la collaboration
- Encadrer un public
- Travailler en groupe, en réseau
- Prendre la parole en public
- Collaborer avec des équipes multidisciplinaires
- Evaluer le résultat de ses actions
- Gérer une situation conflictuelle

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Créer, organiser ou coordonner un évènement
- Mettre en oeuvre des actions de communication

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Organiser et planifier une activité
- Respecter les règles d'éthique et de déontologie

Développement économique

- Orienter une personne vers des partenaires relais

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Etre force de proposition
- Faire preuve de leadership

Savoirs

Domaines d'expertise

- **Sciences religieuses et théologie**
- Caractéristiques socio-culturelles des publics
- Communication interculturelle
- Projet d'animation
- Dialogue interreligieux et compréhension mutuelle

Techniques professionnelles

- Techniques d'entretien individuel
- Techniques pédagogiques
- Techniques d'animation pour enfants et adultes

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public
- Port de tenue professionnelle ou d'uniforme

Horaires et durée du travail

- Travail en horaires décalés
- Travail les week-ends et jours fériés

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Publics spécifiques

- Adolescents
- Adultes
- Enfants
- Familles
- Patients
- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- Personnes médicalisées
- Personnes sous main de justice
- Public scolaire

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Types de structures

- Association

Secteurs d'activité

- Social
- Service public, défense et sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail